

Droit notarial [Master]

Infos pratiques

- > Composante : Droit et science politique
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Formation à distance : Non

Présentation

Parcours proposés

- > [Droit notarial](#)

Présentation

Le master droit notarial a pour ambition de former des juristes de haut niveau souhaitant exercer la profession de notaire.

L'objectif de la formation est à la fois de fournir aux étudiant.e.s un solide bagage technique, nécessaire pour être immédiatement opérationnel.le dans une étude notariale, mais aussi de leur permettre d'acquérir une culture juridique générale, une méthode d'analyse,

un esprit critique, gages d'une parfaite intégration et d'une capacité à progresser tout au long de la vie professionnelle.

Dès le Master 1, la perspective professionnelle a pour conséquence logique de centrer les enseignements sur l'ensemble des matières qui sont traitées par les études notariales : droit privé et public de l'immeuble, droit des régimes matrimoniaux, droit des successions et libéralités, droit des sûretés, droit fiscal, droit international privé. En Master 2, les disciplines notariales fondamentales sont approfondies dans des séminaires et des TD d'études de cas.

L'obtention du Master 2 permet de préparer le Diplôme supérieur de notariat (DSN), lequel, après la validation de 4 semestrialités auprès de l'Institut national des formations notariales permet d'exercer en qualité de notaire, de notaire assistant ou de notaire salarié.

Contact(s)

> Manuella Bourassin-bachmann

Responsable Formation initiale
mbourass@parisnanterre.fr

> Corine Dauchez

Responsable Formation initiale
c.dauchez@parisnanterre.fr

Autres contacts

<https://master-notarial.parisnanterre.fr/>